# Exigences essentielles des programmes de baccalauréat en sciences infirmières en Ontario

**Objectif**

Ce document offre des renseignements sur les exigences essentielles à la réussite d’un programme de baccalauréat en sciences infirmières en Ontario; il s’adresse aux personnes candidates, aux membres de la population étudiante, du corps professoral et du personnel, aux services d’accommodements scolaires, ainsi qu’aux professionnels de la santé et du grand public. Il a pour objectif :

* de présenter des renseignements aux personnes manifestant un intérêt pour les programmes de baccalauréat en sciences infirmières afin qu’elles puissent faire un choix éclairé quant à leur éventuelle demande d’admission à ces programmes;
* d’aider les personnes potentiellement ou actuellement candidates à décider si elles devraient déposer une demande auprès des services d’accommodements scolaires;
* d’aider les personnes candidates, les conseillers en accommodement scolaire, les membres du corps professoral et du personnel et les professionnels de la santé à adopter des mesures d’adaptation raisonnables visant à permettre aux personnes candidates de répondre aux exigences essentielles;
* de promouvoir la sécurité des apprenants et apprenantes pendant qu’ils suivent leur programme d’études;
* de favoriser la sécurité des patients/clients soignés par des étudiants.

**Contexte d’apprentissage dans le cadre d’un baccalauréat en sciences infirmières**

Les programmes ontariens de baccalauréat en sciences infirmières ont la responsabilité sociale d’offrir aux personnes qui y sont inscrites des occasions d’acquérir les aptitudes (connaissances théoriques, attitudes et comportements professionnels et compétences cliniques) pour l’admission à la profession d’infirmière autorisée ou d’infirmier autorisé en Ontario. L’apprentissage se fait de façon progressive, de manière à préparer les finissants à acquérir les compétences exigées par l’Ordre des infirmières et infirmiers de l’Ontario (OIIO) pour accéder au titre. Les étudiantes et étudiants acquièrent ces compétences en salle de classe et dans des laboratoires de simulation. Ils interagissent aussi avec des patients/clients dans diverses situations, notamment à l’hôpital, dans un centre de soins de longue durée, à domicile ou au sein de la communauté. Les patients/clients peuvent être seuls ou accompagnés de membres de leur famille; il arrive aussi que les clients soient une collectivité ou une population en entier.

La description des exigences essentielles ci-dessous n’a pas pour but d’exclure des personnes qui pourraient nécessiter des mesures d’adaptation pour réussir à développer les compétences requises. Il est recommandé d’entamer une discussion au sujet de telles mesures d’adaptation ou des soutiens pédagogiques offerts avec les services d’accommodements scolaires de l’Université le plus tôt possible dans le processus d’admission.

Les demandes de mesures d’adaptation ou de soutien pédagogique sont examinées au cas par cas, selon les lois provinciales et les politiques des établissements d’enseignement.

Une offre d’admission à un programme de baccalauréat en sciences infirmières ne constitue pas une confirmation que l’établissement d’enseignement a vérifié de façon indépendante la capacité du candidat ou de la candidate à satisfaire aux exigences essentielles décrites ci-dessous.

Pour obtenir le titre d’infirmière autorisée ou d’infirmier autorisé en Ontario et exercer la profession, les finissants devront, en plus d’avoir obtenu un diplôme canadien de baccalauréat en sciences infirmières ou l’équivalent, satisfaire aux sept exigences de l’OIIO.

**Description des exigences essentielles pour les étudiantes et étudiants d’un programme ontarien de baccalauréat en sciences infirmières**

**Habiletés cognitives**

Les étudiantes et étudiants doivent être en mesure d’acquérir et de retenir de nouvelles informations provenant de diverses sources. Il peut s’agir, par exemple, de lire et de comprendre une variété de documents écrits, dont des diagrammes anatomiques, des affichages numériques, des étiquettes de médicaments, des manuels scolaires, des articles et des colonnes de chiffres comme celles que l’on retrouve dans les dossiers médicaux. Les étudiants doivent être capables de maintenir leur attention et leur concentration tant dans leurs diverses activités d’apprentissage que dans des milieux d’exercice stressants où les distractions sont nombreuses. Ils doivent pouvoir mémoriser des informations et savoir mettre en pratique et transférer leurs connaissances dans diverses situations. Ils doivent en outre pouvoir lire l’heure, calculer (le pouls, par exemple, ou faire des additions, des soustractions, des multiplications et des fractions), utiliser une calculatrice, consigner des chiffres dans un dossier, reconnaître et différencier les sons relatifs au cœur, aux poumons et à d’autres organes et reconnaître des odeurs anormales.

**Capacité à colliger l’information**

Les étudiantes et étudiants doivent être en mesure de participer à des situations d’apprentissage et d’interagir avec des clients dans le but de colliger et de consigner des renseignements. Cette collecte se fait notamment par l’observation (en ayant recours à ses sens, selon le cas), l’écoute, la recherche, la lecture, la compréhension et la synthèse. Les étudiants apprendront à colliger de l’information grâce à différentes méthodes, y compris les entretiens, les auscultations (à l’aide d’un stéthoscope), la palpation, l’identification d’odeurs, la percussion et l’examen de documents (dossiers médicaux et documents électroniques). De plus, les étudiants doivent être en mesure d’utiliser des appareils ou instruments de diagnostic de façon directe ou adaptée, dans le but de recueillir des informations.

**Pensée critique**

Les étudiantes et étudiants doivent être en mesure d’apprendre à utiliser leurs habiletés cognitives et à colliger de l’information pour évaluer les besoins des patients/clients et à pouvoir déceler des signes, réfléchir, interpréter et réagir d’une façon sécuritaire, bienveillante et convenable. Ils doivent posséder de bonnes aptitudes en résolution des problèmes et faire preuve de jugement afin d’analyser des informations, de les traiter, d’en faire la synthèse et de les utiliser de manière adéquate selon le patient/client et selon le contexte. Les étudiants doivent être en mesure de se familiariser avec les modèles cliniques, les cadres d’exercice des soins infirmiers et les données scientifiques afin d’en avoir une compréhension critique, de les interpréter et d’y avoir recours de façon adaptée à chaque patient/client et selon le contexte.

**Habiletés physiques et motrices**

Pour réussir un programme de baccalauréat en sciences infirmières, les étudiantes et étudiants doivent démontrer des habiletés de motricité fine, une endurance et une force physiques et de la mobilité afin d’acquérir les compétences cliniques requises pour offrir des soins sécuritaires aux clients.

Exemples :

|  |  |
| --- | --- |
| Mobilité | * Se déplacer dans un espace restreint
* Soulever de l’équipement au-dessus des épaules
* Pouvoir se pencher et atteindre des objets
* Marcher, rester debout et garder son équilibre
 |
| Motricité fine | * Avoir une dextérité suffisante pour pouvoir soulever, saisir et manipuler des petits objets avec les mains, avec ou sans gants
* Utiliser un ordinateur
* Effectuer des manipulations complexes requérant une bonne coordination œil-main (p. ex., préparer et administrer une injection)
 |
| Endurance physique | * Répéter des mouvements avec précision (p. ex., manœuvres de réanimation cardio-respiratoire)
* Travailler des quarts pouvant durer jusqu’à 12 heures en prenant des pauses occasionnellement
 |
| Force physique | * Aider les clients à changer de position (p. ex., déplacement d’un lit à une chaise)
* Déplacer, pousser, tirer ou transporter des objets (p. ex., ordinateurs, chariots à médicaments, lève-personnes)
 |

**Résilience**

Les étudiantes et étudiants doivent être en mesure de s’adapter et de gérer des situations inattendues, changeantes, stressantes, chargées en émotions et complexes sur le plan éthique, par exemple lors d’un arrêt respiratoire, d’une hémorragie, de la mort d’un patient ou lorsqu’un patient divulgue qu’il a été maltraité. Les étudiants doivent être capables de s’acquitter de leurs responsabilités scolaires en priorisant leurs activités, en gérant leur temps de façon efficace et en faisant preuve de concentration et de discipline. Ils pourraient notamment devoir : faire des présentations à leurs collègues, passer des examens oraux ou pratiques, participer à des débats et respecter des échéances. Ils doivent être disposés à recevoir de la rétroaction constructive, à y réfléchir et à l’intégrer. Ils doivent être conscients de leurs propres émotions et comportements et développer la capacité de les gérer de manière à pouvoir se concentrer sur les activités prescrites au programme. Ils doivent être capables de reconnaître lorsqu’ils sont stressés, de trouver des façons de gérer leur stress, d’élaborer des stratégies pour prendre soin d’eux-mêmes et de savoir lorsqu’il est temps de demander de l’aide et de chercher des ressources.

**Déontologie**

Les étudiantes et étudiants qui commencent un programme de baccalauréat en sciences infirmières doivent avoir à cœur d’aider des personnes, leur famille et leur communauté à atteindre leurs objectifs et de le faire de manière éthique. L’OIIO estime que les valeurs suivantes sont fondamentales à la prestation de soins infirmiers en Ontario : le bien-être des clients, l’autonomie des clients, l’intimité et la confidentialité, le respect de la vie, le respect des engagements, l’honnêteté et l’équité. Pour accéder à la profession infirmière, les étudiants devront faire preuve d’intégrité, de sensibilité, de compassion et de sollicitude envers les clients, mais aussi envers les pairs et collègues avec qui ils collaboreront, afin de bâtir des liens de confiance. Ils doivent respecter l’individualité et la diversité de chacun, sans égard à leurs antécédents (âge, état de santé, lieu d’origine, race, culture, origine ethnique, opinions politiques,

croyances spirituelles, statut socioéconomique, état matrimonial, profession, genre, identité de genre, orientation sexuelle, mode de vie, capacités mentales ou physiques, etc.).

**Aptitudes en communication et en relations interpersonnelles**

Les étudiantes et étudiants doivent avoir la capacité de nouer des relations matures, respectueuses et équilibrées avec les patients, leur famille et les autres membres de l’équipe soignante. Ainsi, ils doivent être en mesure de communiquer et d’établir des contacts avec d’autres personnes de manière attentionnée.

Les étudiants doivent avoir la capacité d’acquérir d’excellentes compétences en observation, en écoute et en communication orale et écrite, et pouvoir développer la capacité de percevoir et de transmettre efficacement des renseignements communiqués verbalement ou non verbalement. Ils doivent en outre être en mesure d’acquérir la capacité de faire un résumé cohérent de l’état d’un patient/client, de leur évaluation et de leur plan d’intervention, verbalement et par écrit, conformément aux normes organisationnelles en matière de tenue de dossiers et aux lois et normes en matière de vie privée et de confidentialité.

Exemples :

* Entendre, parler, écrire et comprendre la ou les langues officielles du programme
* Apprendre à comprendre les points de vue d’un patient ou d’un collègue et y réagir
* Être attentif à son langage corporel et à celui des autres et s’y adapter
* Acquérir une bonne connaissance de la terminologie clinique et savoir l’utiliser
* Apprendre à documenter les données pertinentes relatives à un patient par écrit ou électroniquement

*Approuvé par le Conseil ontarien des programmes universitaires en sciences infirmières, janvier 2019*

L’École des sciences infirmières (ESI) de l’Université Laurentienne s’est engagée à offrir aux étudiantes un environnement universitaire centré sur l’apprentissage et fondé sur des principes d’équité et de dignité individuelle. À ce titre, nous tenons à faciliter l’intégration des étudiants en situation de handicap dans la communauté universitaire. L’ESI s’efforce également de préserver l’intégrité de son enseignement universitaire et de ses programmes en insistant pour que toutes les étudiantes satisfassent aux exigences essentielles du programme et des cours.

Toute étudiante en situation de handicap a droit à des mesures d’adaptation raisonnables pour l’aider à satisfaire aux exigences du programme universitaire. Ces mesures d’adaptation ne peuvent ni compromettre les exigences essentielles d’un programme ni la sécurité et le bien-être des patients/clients. L’objectif de ces mesures d’adaptation raisonnables est d’assurer à l’étudiante en situation de handicap une chance égale à ses pairs de pouvoir atteindre le niveau fonctionnel exigé. Elles ne constituent aucunement des façons de garantir la réussite du programme.

Le choix des mesures d’adaptation raisonnables peut exiger tant à l’université qu’à l’étudiante en situation de handicap de faire preuve de souplesse pour respecter les normes et exigences techniques du programme. L’étudiante en situation de handicap doit être capable de démontrer qu’elle possède les connaissances et adopte les comportements exigés et qu’elle est capable d’utiliser les compétences nécessaires de façon indépendante et sécuritaire. Dans de rares cas, le recours à une personne intermédiaire pourrait être accepté. Cette personne ne pourrait pas, par exemple, agir à titre de substitut pour combler les lacunes cognitives d’un étudiant, pour évaluer ou traiter elle-même un patient/client ou pour enrichir le raisonnement ou le jugement clinique de l’étudiante. La demande de recours à une personne intermédiaire sera évaluée au cas par cas.

Il est fortement recommandé aux étudiantes en situation de handicap qui pourraient requérir des mesures d’adaptation de consulter les politiques, procédures et règlements sur les mesures d’adaptation de l’établissement d’enseignement et de consulter le Bureau des services d'accessibilité de l’Université et l’ESI avant d’accepter une offre d’admission. De plus, certaines mesures d’adaptation accordées dans d’autres milieux d’apprentissage pourraient ne pas être jugées appropriées, surtout en fonction des exigences cliniques. Une personne admise au programme devra respecter les politiques et procédures de l’Université et de l’ESI qui offre le programme.